



Réforme du système ferroviaire :

Les cheminots ligériens en grève le 12 décembre 2013 à l'appel des Fédérations CGT, UNSA et SUD-Rail.

Le 12 décembre prochain, les cheminots, à l'appel de leurs organisations syndicales CGT, Sud-Rail et UNSA réaffirmeront par la grève, leur opposition à la réforme du système ferroviaire proposée par le gouvernement qui ne solutionne, ni son désendettement de long terme, ni l'affectation de ressources financières pérennes et publiques nécessaires à son développement.

En l'espèce, le projet de réforme tel qu'il est proposé par le ministre Cuvillier, s'éloigne des premières intentions affichées par le Gouvernement en octobre 2012. Il ne répondra pas à l'exigence d'efficacité souhaitée par tous, pas plus qu'il n'offrira la garantie d'une cohésion économique et sociale. Au contraire, il entérinerait l'éclatement du système ferroviaire qui passerait de 2 à 3 EPIC (Etablissement Public Industriel et Commercial). La réforme proposée se place dans la perspective d'une éventuelle ouverture à la concurrence, pas dans une réponse visant à améliorer le système existant.

Avant même les premiers débats parlementaires, SNCF et RFF réunis tentent de faire la réforme avant la réforme. Le Président Pépy promeut de son côté « *Excellence 2020* », stratégie financière axée avant tout sur l'augmentation du chiffre d'affaire à l'international au détriment du Service Public. Pour RFF, c'est « *Réseau 2020* » dont l'unique vocation est de stabiliser la dette du système ferroviaire qui pour les organisations syndicales CGT-SUD et UNSA incombe à l'Etat. Ces stratégies n'ont donc pas vocation à améliorer et développer la qualité du Service Public.

Ces mesures sont à ramener à un contexte où le gouvernement ne veut pas désendetter le système ferroviaire, en même temps qu'il renonce sous la pression du lobby routier à percevoir l'éco taxe, sensée rééquilibrer les modes de transports en faveur de ceux plus respectueux de l'environnement, comme le ferroviaire et le fluvial.

A l'échelle des Pays de la Loire, le Conseil Régional qui pilote les TER, n'est pas en reste en demandant à la SNCF de faire des économies à hauteur de 4 millions d'euros en 2014.

Si une telle demande devait être confirmée puis maintenue, les conséquences seraient à coup sûr désastreuses pour la qualité du Service Public rendue aux usagers et les conditions de travail des cheminots qui en dix ans ont déjà vu 1 200 emplois être supprimés sur la région des Pays-de-la-Loire.

A l'inverse, pour garantir la sécurité des circulations, la continuité et la qualité du Service Public, les organisations syndicales CGT, SUD-Rail et UNSA, exigent une entreprise publique:

- Intégrée, réunifiée dans un seul EPIC ;
- Durablement désendettée,
- Dotée de ressources financières capables de répondre au développement des transports ferroviaires publics qui sont nécessaires à un aménagement équilibré du territoire ;
- Excluant le dumping social avec des emplois cheminots en nombre suffisant et au Statut.

Fédérations Syndicales de cheminots

CGT – UNSA – SUD-Rail

L'INTERVENTION DES CHEMINOTS S'IMPOSE !

Le projet de loi présenté au conseil des ministres le 16 octobre dernier, les tentatives des premiers dirigeants de la SNCF de faire la réforme avant la réforme, en s'attaquant aux métiers, à la sécurité et aux conditions de travail des cheminots, nécessitent un fort avertissement par une intervention de haut niveau de l'ensemble des cheminot-e-s.

Le projet de loi de F. Cuillier, prôné par le Président de la SNCF, ne répond pas aux exigences d'un service public ferroviaire de qualité et aux conditions sociales de haut niveau nécessaires pour les cheminots. En effet, la création d'un groupe public tel qu'il est proposé n'offre aucune garantie de cohésion économique et sociale et vise à l'éclatement de la SNCF en 3 entreprises distinctes (3 EPIC) avec une organisation de la production cloisonnée.

Aucune proposition quant aux moyens financiers pour régler la dette du système ferroviaire et pour le financement des investissements nécessaires au développement du service public SNCF, sauf à considérer que seuls les cheminots, par plus de productivité dégradant leurs conditions sociales, de vie et de travail et les usagers par des augmentations de tarifs, doivent en payer le prix. Aucune stratégie de relance du transport de marchandises par rail et réalisé par Fret SNCF n'est proposée dans le projet de loi.

Il est inadmissible de constater que sous l'impulsion de leur président respectif, les Directions de la SNCF et de RFF tentent de mettre en œuvre la réforme avant la réforme. Les directions de la SNCF et de RFF essayent d'imposer la création du GIU. La direction de la SNCF promeut de son côté, « Excellence 2020 » et la politique business. La création et le développement des filiales sont les seuls fils conducteurs de ce projet de groupe au détriment de l'EPIC et du service public SNCF. Se plaçant dans une démarche identique, le président de RFF veut élaborer son schéma « Réseau 2020 ». Cette stratégie vise à placer les cheminot-e-s, les salarié-e-s de RFF devant le fait accompli, sans aucune concertation.

Alors que le contexte actuel est marqué par l'austérité, que les plans de transport et les charges de travail pour 2014 sont revus à la baisse, ce qui va impacter le Service Public et l'emploi, les Fédérations Syndicales de cheminots CGT – UNSA – SUD-Rail exigent :

- ▣ Le respect des dispositions statutaires en matière de recrutements et des embauches au cadre permanent avec une réévaluation à la hausse des effectifs de l'EPIC pour l'année 2013 ;
- ▣ L'arrêt des externalisations ;
- ▣ L'ouverture des négociations salariales dès début 2014 avec une augmentation générale des salaires et une revalorisation des pensions de retraite ;
- ▣ Aucune réorganisation ne doit anticiper la mise en œuvre du projet de loi gouvernemental avant débat et vote de la représentation nationale ;
- ▣ Une autre prise en compte de la sûreté et de la sécurité des agents par une ré-humanisation des gares et des trains, en favorisant la mutualisation des moyens de production ;
- ▣ Une réorientation totale de la politique menée au Fret.

Les Fédérations Syndicales de cheminots CGT – UNSA – SUD-Rail appellent l'ensemble des cheminots de tous les collèges à agir massivement par la grève le 12 décembre 2013, afin de construire un projet de loi répondant aux besoins de la population, à partir d'une entreprise ferroviaire publique intégrée, la SNCF, seule capable de répondre aux enjeux de sécurité, d'aménagement du territoire et d'égalité de traitement.

Le préavis couvre l'ensemble des personnels de la SNCF, et ceux amenés à les remplacer, dans la période du mercredi 11 décembre 2013 à 19h, à vendredi 13 décembre 2013 à 08h.

Paris, le 22 novembre 2013.